PONEY CLUB DU FINDEZ

INSCRIPTIONS

2026 - 2027

Informations pratiques

Planning :

- Le Poney Club sera fermé du samedi 1 Août au dimanche 23 Août inclus.
- La reprise des cours se fera le lundi **31 Août 2026.**
- Les cours se répartissent sur trois trimestres :
  - 1er Trimestre : du lundi 31 août au dimanche 20 décembre 2026.
  - 2ème Trimestre : du lundi 4 janvier au dimanche 4 avril 2027.
  - 3ème Trimestre : du lundi 19 avril au dimanche 28 juin 2027.
- Pendant les vacances scolaires, les cours n'ont pas lieu mais des stages vous sont proposés.

Secrétariat :

Une permanence est assurée toute la semaine hors vacances scolaires :

- Mardi : 14H00–19H00
- Mercredi : 10H00-12H00 et 14H30–17H30
- Jeudi : 14H00-19H00
- Samedi : 10H00-12H00 et 14H00-18H00

Nous vous demandons de privilégier les appels et les mails lors de ces créneaux horaires.

Pour nous joindre :

- Téléphone : 04 78 59 08 99
- Email : secretariat@poneyclubdufindez.fr

Inscriptions :

Pour vous inscrire, il convient de :

- Rapporter la fiche de pré-inscription et le règlement intérieur complétés et signés.
- Un chèque de 110€ qui correspond à la cotisation annuelle au poney club, qui sera encaissé début Juin.
- Joindre la totalité des chèques qui seront encaissés au début de chaque trimestre (Septembre, Janvier, Avril) ou mandat de prélèvement. Le montant de la licence sera à rajouter au 1er règlement (chèque ou prélèvement).

L'inscription et la facturation sont effectives pour une année entière. Cependant nous vous laissons la possibilité de payer en plusieurs fois mais ceci n'est qu'une facilité de paiement.

L'engagement se fait à l'année, vous pouvez donc choisir des paiements « mensuels », « trimestriels » ou un seul règlement pour l'année entière.

Plusieurs modes de paiement sont à votre disposition : prélèvements automatiques, chèques, espèces.

Les chèques vacances sont acceptés en contre partis d'une majoration de 2,5 % qui correspond au frais qui nous sont appliqués par l'organisme.

- Les Pass Sport et Pass région sont acceptés au sein de l'établissement. Si vous en êtes bénéficiaire, veuillez le remettre au moment de l'inscription afin qu'il soit déduit de votre forfait, faute de quoi il ne pourra être utilisé que pour le règlement d'activités. Veillez à vous assurer de la date d'expiration au 31/12 de l'année en cours.

Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique, merci de joindre un RIB au dossier d'inscription. Nous réaliserons le mandat de prélèvement SEPA, puis vous devrez le vérifier et nous le retourner signé.

Pour les nouveaux inscrits, ceux qui le souhaitent pourront disposer d'une **formule découverte** pendant trois semaines à 80 euros. A cette formule s'ajoutera la licence fédérale. Si vous décidez de poursuivre à l'issue de cette période de découverte, le logiciel calculera le tarif du forfait en fonction du nombre de cours restant à prendre. Le montant de l'adhésion (110€) sera facturé à ce moment là.

Conditions d'annulation et remboursement :

Nous vous rappelons que l'inscription est annuelle et non trimestrielle, l'engagement se fait à l'année.

Déroulement des cours :

Dans le cadre de la période d'essai ou d'un stage, le Poney Club assure le prêt de la bombe. Toutefois nous préconisons l'achat d'une bombe adaptée à la morphologie du cavalier dès que la pratique est régulière.

Les cours durent 1H

Il est demandé d'arriver 20 min avant le début du cours pour préparer le poney et prévoir 20 min après le cours pour s'occuper de ce dernier.

Les cours débutent à l'heure indiquée sur le planning.

Nombre de cavaliers par cours :

- Du Galop de Bronze au Galop 7 compris : 10 cavaliers max.
- Les cours compétitions : 10 cavaliers max.

Concernant les cours compétitions : il sera obligatoire de suivre un cours club pour accéder au cours compétition, afin de travailler les bases au niveau du dressage car ce cours sera axé Obstacle.

Absences :

Toute absence doit être signalée 48H à l'avance pour pouvoir être rattrapée (mail ou secrétariat).

Les conditions pour bénéficier d'un rattrapage :

- Un justificatif médical pour les annulations moins de 24H à l'avance avec un durée d'arrêt de minimum 2 semaines..

Afin que les cours se déroulent au mieux et que les élèvent puissent évoluer de façon optimale**, le nombre de rattrapages pour l'année sera de 3 cours** (hors arrêt médicale).

Équipement :

La tenue spécifique à la pratique de l'équitation n'est pas exigée mais les pratiquants doivent porter des bottes en caoutchouc (de pluie) et un pantalon long, sans coutures, souple et confortable (type jogging ou caleçon). Pour des raisons de sécurité, le port des baskets est strictement interdit en cours.

Pour des raisons d'hygiène et d'organisation lors de l'enchaînement des cours, il est interdit d'utiliser son propre matériel (Tapis, étriers, étrivières etc...)

Équipement supplémentaire à prévoir :

- 1 cravache (dès le début de l'année)
- 1 paire d'éperons (à partir du Galop 5)
- 1 gilet protège-dos/air bag (conseillé)

Activités :

Les activités (qui se déroulent principalement le dimanche) peuvent être réglées à l'unité. Les tarifs varient selon le type d'activité proposée.

Stages :

Les reprises habituelles n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Toutefois, pendant les vacances, le Poney Club vous propose des stages afin de continuer à évoluer. Ils permettent un contact plus approfondi avec le poney, une pratique intensive des soins, un apprentissage de la théorie et un perfectionnement de la pratique à poney.

Les dates et plannings sont fixés environ un mois à l'avance.

Assurance-licences-examens :

La licence fédérale est obligatoire pour tout adhérent car elle comprend une assurance (valable pour tous les clubs affiliés de France). Elle permet également de se présenter aux examens fédéraux, les « Galop » qui sont passés sur les mois de juin et juillet. Elle permet également d'obtenir des réductions auprès des partenaires de la FFE.

Le passage des examens n'est pas obligatoire mais conseillé.

Pour rappel :

- Une année d'équitation ne correspond pas forcément à un passage de Galop, seul le moniteur ou la monitrice jugera si le cavalier est apte ou pas à passer en niveau supérieur l'année suivante.
- Le cavalier est inscrit dans le cours du niveau qu'il prépare.
- Jusqu'au galop 2 inclus, le passage d'examen se fait en cours.

TARIFS CLUB 2026-2027

- A partir du Galop 3, nous communiquerons en temps utiles les dates et modalités d'examen.

COTISATION	110€

LICENCETARIF

- Licence - de 18 ans 29 €
- Licence + de 18 ans 40 €

FORFAITS

	TARIF ANNUEL (35 séances) Paiement en une seule fois	TARIF AVEC MENSUALITÉS	ÉCHELONNEMENT (sept, janv, avril)
Forfait G1 à G7 et Adultes	665€	700€	233€/233€/233€
Forfait Poney Bronze et Or	580€	600€	200€/200€/200€
Forfait 2ème heure (classique)	630€	665€	222€/222€/222€
Forfait 2ème heure (Compétition classique)	665€	700€	233€/233€/233€
Forfait 2ème heure (Compétition Bertrand) 1 semaine sur deux	700€	735€	245€/245€/245€

* Réduction familiale : 5% à partir du 2ème enfant sur forfait de moindre valeur

* Réduction propriétaires et locataires : 10 % sur les forfaits

AUTRES PRESTATIONS

	TARIF
Formule Découverte 3 séances	80€
Cours d'essai	30€
Cours particulier à l'unité	40€
Cours particulier competition à l'unité	40€
Carte 10 cours particuliers adhérents	350€
Carte 10 cours particulier extérieur	450€
Carte de 10 cours collectifs adultes adhérents	300€
Balade à poney (45 minutes)	10€
Anniversaire	25€/enfant, offert pour l'enfant dont c'est l'anniversaire
Coaching concours	25€/parcours, 20€ partir du deuxième.
Forfait demi pension	200 € par mois pour 2 heures de cours
Forfait demi pension	*100 € par mois pour 1 heure de cours*
Pension box avec sortie paddock	450 € par mois
Pension pré	250 € par mois
Location poney sur demande	
Couvertures équidé	150 € par mois

Masques à mouche	150 € par mois
Prestations soins	15 € par soin
Petit casier	35 € à l'année
Moyen casier	70 € à l'année
Grand casier	120 € à l'année

STAGES

	ADHÉRENT	EXTÉRIEUR+10€ licence verte
Journée	60 €	70 €
Demi journée	30 €	40 €

Le cavalier :

NOM : **Prénom :**

Né(e) le : **N° de licence :**

Adresse : **Adresse de facturation (si différente) :**

Rue : Rue :

Code postal : Code postal :

Ville : Ville :

Tél domicile : **Tél portable :**

Tél supplémentaire : **Tél supplémentaire :**

Profession du père : **Tél bureau :**

Profession de la mère : **Tél bureau :**

Adresse mail :

Niveau préconisé :

Le responsable :

◯ Père ◯ Grands-parents

◯ Mère ◯ Tuteurs légal

Nom – Prénom : Téléphone :

Adresse :

Rue :

Code postal :

Ville :

Activités équestres : (Si le choix 1 n'est plus disponible, vous serez inscrit dans le choix 2)

Choix 1 : Jour : Heure : Niveau :

Choix 2 : Jour : Heure : Niveau :

Je valide mon inscription et j'ai pris connaissance du règlement intérieur

Signature

Tarifs et règlements des prestations (page 5)

Pour valider l'inscription, le règlement de la licence par chèque est nécessaire au moment de l'inscription. A partir du deuxième enfant, vous avez une réduction de 5% sur les cours.

	Chèques				Prélèvement		Espèces	Pass région
Cours	Annuel	Trimestriel	Mensuel	Vacances	Trimestriel	Mensuel		

Déclaration de responsabilité :

Je soussigné(e) , autorise mon enfant à :

◯ Consommer d'éventuels goûters apportés par des camarades.

◯ Être transporté en cas d'accident par les pompiers.

◯ Être transporté dans un véhicule (uniquement pour les randonnées)

Souhaitez-vous nous faire part de particularités (allergies, blessures, hyperactivités,…)

◯ Oui ◯ Non

Si Oui, lesquelles :

J'autorise le Poney Club du Findez, qui s'engage en la plus grande précaution, au droit à l'image de mon enfant.

◯ Oui ◯ Non

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription et le règlement intérieur de l'établissement.

◯ Oui ◯ Non

J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique de l'établissement et bénéficier auprès de mon établissement d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 Janvier 1978 modifiée.

◯ Oui ◯ Non

Extrait du règlement intérieur du Poney Club

Règles de sécurité :

- Il est interdit de fumer et de vapoter dans les écuries et l'ensemble du poney club.
- Le port du casque ou de la bombe est obligatoire.
- Le gilet (protection de dos) ou air bag est recommandé.

- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- Les poussettes et les vélos sont interdits dans les écuries et la tribune du manège.
- La discrétion recommandée au public afin de ne pas gêner les élèves.
- Le poney Club n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de cours.
- Plusieurs règles de sécurité sont à appliquer au sein du Poney Club. Elles sont affichées au bureau et à l'entrée des manèges.

Le Club House :

- Un Club House chauffé est à la disposition des cavaliers ainsi qu'à leurs parents ou accompagnants.
- Vous y trouverez des sièges, fauteuils, tables, jeux, livres, distributeur de boissons chaudes et fraîches.
- Merci de ranger les affaires utilisées et de laisser les lieux propres.

Ecuries :

- Interdiction aux poussettes, vélos, trottinettes, overboard etc…
- Laissez les lieux propres après votre passage (crottins, paille…)
- Attachez les poneys dans les boxes, aux anneaux prévus à cet effet.
- Bien fermer l'eau de la douche après emploi.

Selleries :

- Laissez les lieux propres.
- Respectez le matériel mis à disposition (selles, filets, sangles, tapis, amortisseurs).
- Remettre le matériel à sa place.
- Éteindre la lumière en sortant.

Règles de vie :

- Aucune forme de harcèlement ne sera acceptée au sein de la structure ou à l'extérieur (Réseaux sociaux etc.)
- Tout comportement inadapté entraînera une exclusion du centre équestre, sans aucun remboursement possible.

MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES CONSIGNES POUR LE RESPECT DE TOUS, CAVALIERS, MEMBRES DU PERSONNEL ET DES PONEYS.

Le règlement complet est consultable sur le panneau d'affichage du poney club.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

PONEY CLUB DU FINDEZ

A BIENTÔT

POUR TOUTES QUESTIONS :

PONEY CLUB DU FINDEZ

CHEMIN DU FINDEZ – 69340 FRANCHEVILLE

MAIL : SECRETARIAT@PONEYCLUBDUFINDEZ.FR

TÉLÉPHONE : 04.78.59.08.99